

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Connaître les différents risques liés à l'utilisation des machines
- Prévenir ces différents risques
- Evaluer l'importance du comportement humain
- Connaître les droits et devoirs des assurés accidentés



DUREE DE LA FORMATION

1 journée ou 1 ½ journée

PUBLIC VISE

Salariés, exploitants agricoles
 Entreprises de travaux agricoles
 Employeur de main d'œuvre

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS

Non limité

INTERVENANTS

Conseiller en prévention des risques professionnels MSA
 Technicien régional de prévention
 Conseiller en protection sociale

LIEU DE LA FORMATION : Une exploitation, une CUMA ou une entreprise de travaux agricoles

PROGRAMME DE LA FORMATION

FORMATION

- Témoignage d'accidentés

- La responsabilité

- Le risque machine et la prévention

- L'assurance accident

- Ateliers à thèmes (*conformité, cardan, lavage du matériel, atelier, équipements de protection individuelle...*)